

Affiché

du .....

Au .....

Le Maire

Commune de ROUMOULES  
Compte-rendu sommaire  
de la Séance du Conseil Municipal  
du 24 MARS 2021

Convocation et affichage 15 MARS 2021

Présents : M. AMBROSI Robert, M. BLANC Jean, Mme CHAILLAN Delphine, M. COCUAUD Alain, Mme DEAUZE Marie-Christine, M. LO SCHIAVO Jean-Philippe, M. MANUEL Laurent, M. MEGIS Gilles, M. NESTERCZUK Dany, Mme PEY Catherine  
Absents excusés : M. CIGLIANO Fabien, M. MOHEN Sébastien, Mme PIERRE-JEAN Ingrid, M ROY Alain Patrick.

Le Conseil a choisi pour secrétaire : M. AMBROSI Robert .

M ROY Alain Patrick a donné pouvoir à M. MEGIS Gilles.

*Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour et propose de rajouter : projets photovoltaïques, les conseillers acceptent l'ordre du jour.*

❖ **DPU non exercé** : vente Frizet/Mens F72

❖ **Adoption du compte rendu** de la séance du 10 février 2021, à l'unanimité.

❖ **Programme d'électrification 2022** : Faire un courrier au SDE 04 pour proposer les travaux suivants pour 2022 enfouissement réseaux électriques : 1) Quartier des Adrechs en commençant par la Rue des Oliviers, 2) quartier la Garenne. 3) Route de Puimoisson de la RD 952 au lotissement Chauret, 4) Fin de la Rue des Remparts, Impasse Cayoni. À l'unanimité.

❖ **Projet voirie Route de Puimoisson et chemin des antennes** : demander des simulations de prêts auprès du Crédit agricole, de la Société Marseillaise de Crédit, de la Banque Postale et de la société générale.

❖ **Achat tracteur et accessoires** : demander des simulations de prêts auprès du Crédit agricole, de la Société Marseillaise de Crédit, de la Banque Postale et de la société générale.

❖ **N° 2021- 011 – Lotissement Chauret 2** : Accord pour vendre le lot n° 3 d'une superficie de 935 m<sup>2</sup> à Monsieur et Madame Kévin et Enza REYMOND pour un montant de 60 775 euros TTC. Faire délibération, à l'unanimité.

❖ **N° 2021- 012 – Lotissement Chauret 2** : Accord pour vendre le lot n° 5 d'une superficie de 1 095 m<sup>2</sup> à Monsieur Joshua SAPONE et Madame Anne-Sophie ANDRE pour un montant de 71 175 euros TTC. Faire délibération, à l'unanimité. Annule et remplace celle du 22 octobre 2019 n° 2019-072.

Monsieur Fabien CIGLIANO arrive en séance

❖ **Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (Dicrim)** : Le conseil municipal valide le PSC et le Dicrim présentés. À l'unanimité.

❖ **Projets Photovoltaïques** : Accord de principe pour effectuer des études pour des projets de photovoltaïques sur la commune. Faire lettre de mission à la DLVA. A l'unanimité.

Gilles MÉGIS  
Maire de Roumoules

